### **CER PITHIVIERS CONDUITE**

20 avenue de la République 45300 PITHIVIERS





## CER RÉSEAU

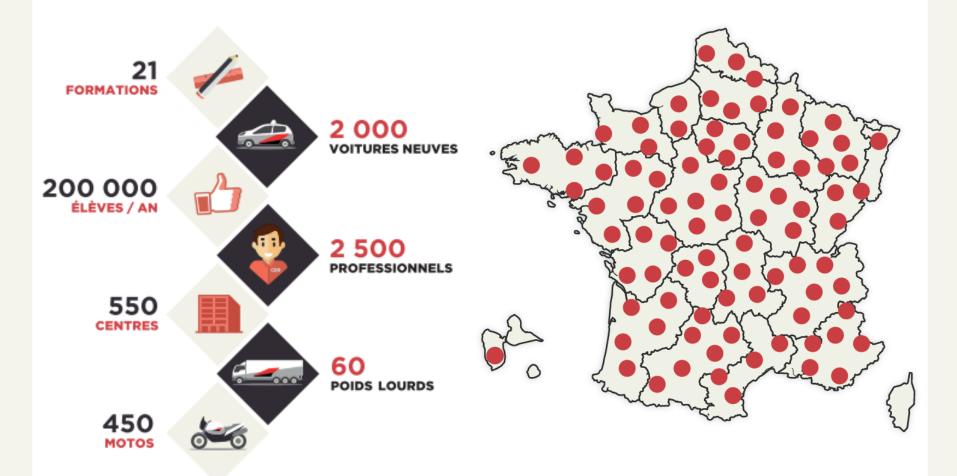
L'association des Centres d'Education Routière, forte de plus de 550 enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en 1983 et regroupant des professionnels dont le premier métier est de former des futurs conducteurs.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la sécurité routière de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des chefs d'entreprise indépendants qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.





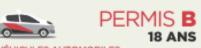
## CER RÉSEAU





### NOS FORMATIONS





- VÉHICULES AUTOMOBILES
- + Véhicule ≤ 3500 kg
- 8 passagers (conducteur non compris)
- + Remorque < 750 kg
- . Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

#### Filière TRADITIONNELLE

Une formation de base de 20 heures minimum

#### Filière AAC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE



- Dès 15 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;
   1 an minimum de conduite et 3000 km minimum
- un rendez-vous préalable et 2 rendez-vous pédagogiques;
- le permis dès 17 ans et demi (conduite seul(e) à 18 ans);
- une réduction de la période probatoire à 2 ans ;

#### Filière conduite supervisée

- À partir de 18 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;
- Un rendez-vous préalable ;



#### LE B(78)

- Une formation de base de 13 heures minimum;
- . Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR



\*La formation peut également être effectuée sur des véhicules aménagés pour des personnes à mobilité réduite



## FORMATIONS PARTICULIERS



#### PERMIS AM 14 ANS

#### 2 ROUES OU 3 ROUES À MOTEUR

- Cylindrée « 50 cm³
- Puissance ≤ 4 kW
- Vitesse ≤ 45 km/h
- · Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans



#### PERMIS A1

**16 ANS** 

#### MOTOCYCLETTES 125 CM<sup>3</sup> AVEC OU SANS SIDE-CAR OU TRICYCLES À MOTEUR

- · Formation de 20 heures minimum
- Cylindrée ≤ 125 cm<sup>3</sup>
- Puissance ≤ 11 kW
- Tricycles puissance ≤ 15 kW
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

#### FORMATION

#### **7 HEURES**

**20 ANS** 

- Formation 7 heures
- + de 21 ans pour Tricycle puissance ≤ 15 kW
- · Avoir le permis B depuis 2 ans



#### PERMIS A2 18 ANS

#### MOTOCYCLETTES AVEC OU SANS SIDE-CAR

- · Formation de 20 heures minimum
- Cylindrée » 125 cm³
- Puissance < 35 kW.</li>
- · Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

#### FORMATION A1 VERS A2

**18 ANS** 

- · Formation de 15 heures
- Formation de 15 heure
   Cylindrée ≥ 125 cm³
- Puissance ≤ 35 kW
- Avoir le Permis A1



**20 ANS** 

#### MOTOCYCLETTES AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation de 7 heures
- Puissance ≥ 35 kW.
- Tricycles puissance ≥ 15 kW
- · Avoir le Permis A2 depuis 2 ans



## FORMATIONS PARTICULIERS

#### LE CODE EN LIGNE

Afin d'améliorer la préparation à l'examen du code de la route et du permis de conduire, accédez à la plate-forme CER de cours et tests en ligne.



## NOTRE ÉQUIPE

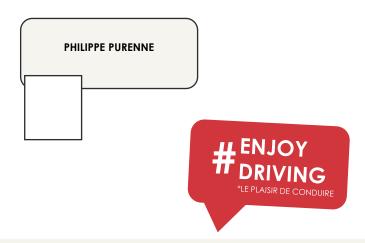
#### CHARGÉ(E) DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES



#### **NOS ENSEIGNANTS**



#### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



PURENNE PHILIPPE (B/A/BE) ROMAIN BAUDIN (B/A/BE) JOHANN REAU (B/A) JEAN NOEL CASTELAIN (B) DOMINIQUE ALLENDE (B)

-



## INFOS PRATIQUES FORMATIONS 2 & 3 ROUES

#### >> Formations dispensées















Notre école de conduite dispose d'une **piste** située à ZONE D'ACTIVITE DE MORAILLES PITHIVIERS LE VIEIL 45300

Elle se situe à 3 km (soit 5 min de l'école de conduite)

Le point de RDV se fait toujours à l'école de conduite

Engagé dans une démarche qualité, le CER PITHIVIERS CONDUITE met à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de 3 élèves maximum lors des cours de maniabilité sur plateau, et un groupe 3 élèves maximum lors des cours de circulation.



## LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE



#### **ENJEUX & OBJECTIFS**

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

#### >> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est d'amener tout élève vers la réussite, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au <u>sérieux</u> et avec assiduité.







## L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : <u>l'inspecteur du permis de</u> <u>conduire et de la sécurité routière</u>

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation**.

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



## TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

<u>Durée</u>: Entre 45 min et 1h00

<u>LES</u>
<b>OBJECTIFS</b>

L'évaluation de départ permet d'estimer le nombre d'heures dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

#### <u>LE</u> <u>MOYEN UTILISÉ</u>



#### SIMULATEUR

Evaluation réalisée sans formateur

#### LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route;
- vos compétences psychomotrices;
- vos motivations.



## TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

<u>Durée</u>: 45 min

<u>LES</u>
<b>OBJECTIFS</b>

L'évaluation de départ permet d'estimer le nombre d'heures dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

#### <u>LE</u> <u>MOYEN UTILISÉ</u>



#### **ORDINATEUR**

Évaluation réalisée sans formateur Évaluation **cognitive** effectuée sur le logiciel EasySystème® de Code Rousseau

#### LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route;
- vos compétences psychomotrices;
- vos motivations.



## TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

<u>Durée</u> : 1h00

<u>LES</u>
<b>OBJECTIFS</b>

L'évaluation de départ permet d'estimer le nombre d'heures dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

#### <u>LE</u> <u>MOYEN UTILISÉ</u>



#### VÉHICULE

Évaluation réalisée avec formateur Evaluation en **situation réelle** où le formateur utilise une grille d'évaluation

#### LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences psychomotrices;
- vos motivations.





# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

#### 1/ Se former dans la durée

Formation accessible à partir de 15 ans avec un passage d'examen dès 17 ans et demi!

#### **PHASE 1: FORMATION INITIALE**

Une **évaluation** préalable Une **formation théorique** Un **examen théorique** Une **formation pratique** (20h de cours minimum)

#### PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs

**Deux rendez-vous pédagogiques** de 3h au cours de la phase de conduite

#### 2/ Augmenter ses chances de réussite

**74% de taux de réussite** contre 55% pour la filière B traditionnelle La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité** 







## POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

#### 3/ Les avantages

#### **ASSURANCE**

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance

- Surprime de la 1ere année diminuée de 50%
- Suppression de la surprime la 2ème année si l'élève n'a occasionné aucun accident

#### **PERMIS PROBATOIRE**

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

#### **MOINS D'ACCIDENT**

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

#### LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
  - obtenir l'accord de l'assureur
  - ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
  - être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

#### <u>DOCUMENTS À PRESENTER LORS</u> D'UN CONTRÔLE ROUTIER

BON À SAVOIR

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
   le livret d'apprentissage AAC
  - le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
    - le permis de conduire de l'accompagnateur





#### PARCOURS DE FORMATIC

### RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE Type de permis .....











☐ Inscription





- □ Formation théorique Cours de code Heures min, à effectuer :
- Tests
- Heures min. à effectuer :
- □ Alternance de théorie et de pratique





□ Examen Théorique





□ Heures de conduite Heures min. à effectuer:





- □ Conduite accompagnée
- □ Conduite supervisée

Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés.











■ Examen pratique

#### **COURS OBLIGATOIRES**

#### La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre

- dans l'école de conduite avec un support média ou avec un **enseignant** 

rythme, soit:

PARCOURS THÉORIQUE

- via Internet (code en ligne CER)

#### **PARCOURS PRATIQUE**

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- de nuit

la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. THÈMES:

- □ L'arrêt et le stationnement
- ☐ Les croisements et les dépassements
- ☐ La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- ☐ L'éco-conduite
- Les priorités

- ☐ Les règles de circulation
- ☐ La signalisation
- ☐ Les comportements dans les tunnels
- □ La visibilité
- ☐ La prise de conscience des risques
- ☐ Le respect des autres usagers Le partage de l'espace public





#### **HORAIRES DES COURS DE CODE**





**HORAIRES DES TESTS DE CODE libres** 



**HORAIRES DES COURS DE CONDUITE\*** 

APRÈS-MIDI

	<u>MATIN</u>	APRÈS-MIDI		
LUN.		15h00 - 16h00*		
MAR.	10h00 - 11h00	16h00 - 17h00		
MER.	10h00 - 11h00	15h00 – 17h00		
JEU.				
VEN.	10h00 - 11h00	18h00 - 19h00		
SAM.	09h00 - 10h00			
•Attention 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois pas de				

	<u>MATIN</u>	APRÈS-MIDI
LUN.		14h15 – 19h*
MAR.	10h15 – 12h00	14h15 – 19h
MER.	10h15 – 12h00	14h15 – 19h
JEU.	10h15 – 12h00	14h15 – 19h
VEN.	10h15 – 12h00	14h15 – 19h
SAM	08h15 - 15h00	

Lundi au Vendredi Heures de conduite sur rdv De 8 h à 19 h Samedi De 8 h à 12h - 13h à 17h

**MATIN** 

Code

Stage de code organisé à chaque vacances scolaires sur 3 jours



Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants:

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction







### Nos horaires d'ouverture:

Lundi\* de 14 h à 19 h
Mardi/Jeudi/V endredi
De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Mercredi
De 10 h à 12 h et de 13 h à 19 h
Samedi
De 8 h à 15 h (sans interruption)

\*attention le bureau est fermé le 1er lundi du mois

